# Le mariage de Nicolas de MONTHOLON et demoiselle FOURNIER de LA CHAPELLE

acte trouvé par *Pierre Bardin*, transcrit par *Bernadette Rossignol* (janvier 2021)

Le 10 novembre 1766 Me Lhéritier rédige le contrat de mariage d'une personnalité, contrat qui sera signé par toute la famille royale à Versailles et chez le vicomte de Castellane par « les parties contractantes » puis, les deux jours suivants, « en leurs hôtels et demeures à Paris » par les parents et amis <sup>1</sup>.

#### Le contrat de mariage

Le futur époux est très haut et très puissant seigneur Monseigneur Nicolas de MONTHOLON, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, premier président du parlement de Metz, fils de messire Pierre de Montholon chevalier ancien officier des vaisseaux du roi, et de défunte dame Marguerite BARON, demeurant ordinairement en l'hôtel de la première présidence de Metz, de présent à Paris logé rue Neuve et paroisse Saint Paul, chez son père Pierre de Montholon, présent.

La future épouse et son père sont absents : Messire Charles FOURNIER de LA CHAPELLE, ancien procureur général, conseiller honoraire des deux conseils supérieurs du Port au Prince et du Cap Français a fait une procuration à Saint Malo le 2 octobre chez les notaires Gougeon et Louvel, à très haut et très puissant seigneur Monseigneur Gaspard Boniface Constantin vicomte de CASTELLANE, ancien maître de camp de cavalerie, chevalier de Saint Louis, demeurant à Paris rue de la Vrillière paroisse Saint Eustache, en son nom et pour demoiselle Marie Marguerite Charlotte Laurence FOURNIER de LA CHAPELLE sa fille mineure et de défunte dame Marie Louise DUREAU. La demoiselle est représentée par haut et puissant seigneur messire Guy LE GENTIL marquis de PAROY, lieutenant pour le roi des provinces de Champagne et de Brie, grand bailli de Provins et de Montereau, chevalier de Saint Louis, demeurant rue Cadet paroisse Saint Eustache.

La demoiselle demeure à Saint Malo rue des Halles chez la dame veuve FOURNIER de VARENNES ; son père demeure ordinairement sur son habitation au quartier de Limonade, paroisse Sainte Anne, dépendance du quartier du Cap.

Le contrat de mariage est fait avec l'agrément et la permission de

Très haut, très puissant et très excellent monarque Louis quinzième du nom, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre,

et de très haute, très puissante et très excellente princesse Madame Marie Reine de France et en présence aussi des enfants de France <sup>2</sup>

Madame Marie Joseph Dauphine de France veuve de Louis Dauphin de France

Louis Auguste Dauphin de France

Louis Stanislas Xavier comte de Provence

Pierre Charles Philippe comte d'Artois

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> MC/ET/XCIV/335;

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous ne répéterons pas « très haut(e), très puissant(e) et très excellent(e) prince(sse) ».

Madame Marie Adélaïde Clotilde Xavière Madame Marie Adélaïde Madame Victoire Louise Madame Sophie Philippe Madame Louise Marie

Et en présence et de l'avis des sieurs et dames parents et amis,

savoir de la part du futur époux, outre son père, de

messire François de Montholon, chevalier, capitaine au corps royal d'artillerie, frère,

messire François de Montholon, chevalier, conseiller du roi en sa cour de parlement de Metz, frère,

messire Mathieu de Montholon, chevalier, conseiller d'honneur au parlement de Metz, cousin germain,

haute et puissante dame Marie Catherine de Montholon veuve de haut et puissant seigneur Messire Louis Bénigne Chazot, conseiller du roi en ses conseils, président à mortier du parlement de Metz, cousine,

messire René Choppin, chevalier, seigneur d'Arnouville, conseiller du roi en ses conseils, maître de requête ordinaire se son hôtel et dame Elisabeth Chazot son épouse, cousine,

haute et puissante dame Marie Anne de Montholon veuve de haut et puissant seigneur de Nagu, chevalier marquis de Varennes, baron de Belleroche, cousine

haut et puissant seigneur Messire Charles Gabriel de Nagu, marquis de Varennes, baron de Belleroche, mestre de camp de cavalerie, cousin, et haute et puissante dame Adélaïde Louise Duhamel son épouse.

messire François Mathieu Duport chevalier seigneur de Vulainne, conseiller du roi en sa cour de parlement, cousin, et dame Marie Madeleine de Cabanel son épouse,

messire Nicolas Duport, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes honoraire, cousin, et dame Françoise Marcé son épouse,

messire Antoine Mathieu Duport, conseiller du roi en son grand conseil, cousin, et dame Anne Catherine Henriette Bernard son épouse,

Monseigneur le Maréchal duc d'Estrées,

Monseigneur le Duc de Choiseul, ministre d'Etat et secrétaire d'Etat,

Monseigneur le Comte de Saint Florentin, ministre d'Etat et secrétaire d'Etat,

et de la part de la demoiselle future épouse,

messire Charles Laurent Aveline, chevalier seigneur de Narcé et de la Garenne, oncle à cause de dame Marie Madeleine Charlotte Dureau son épouse.

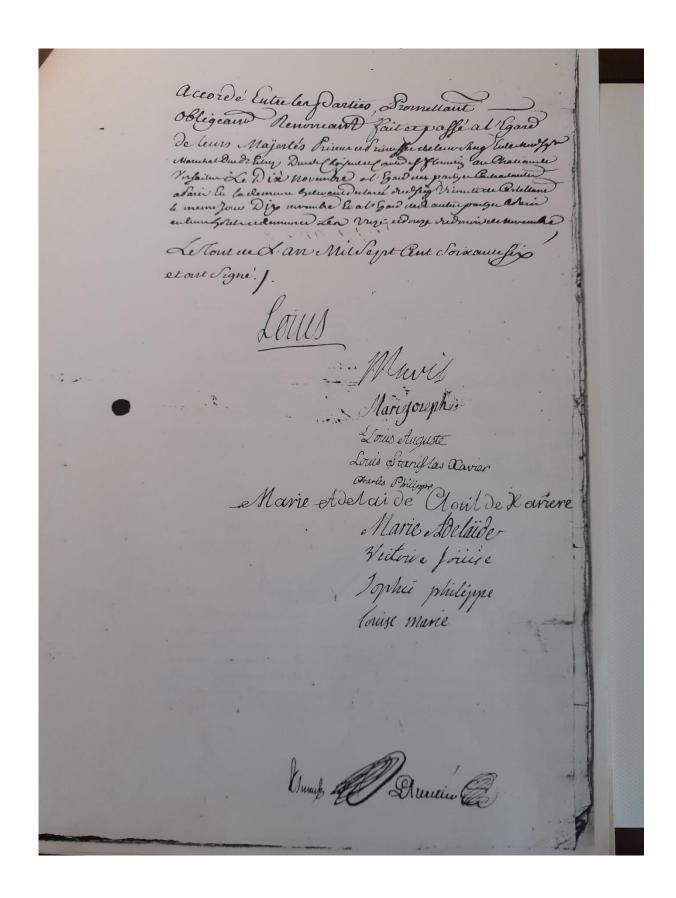
Mr Jean Baptiste Joseph Dureau de la Malle, oncle maternel,

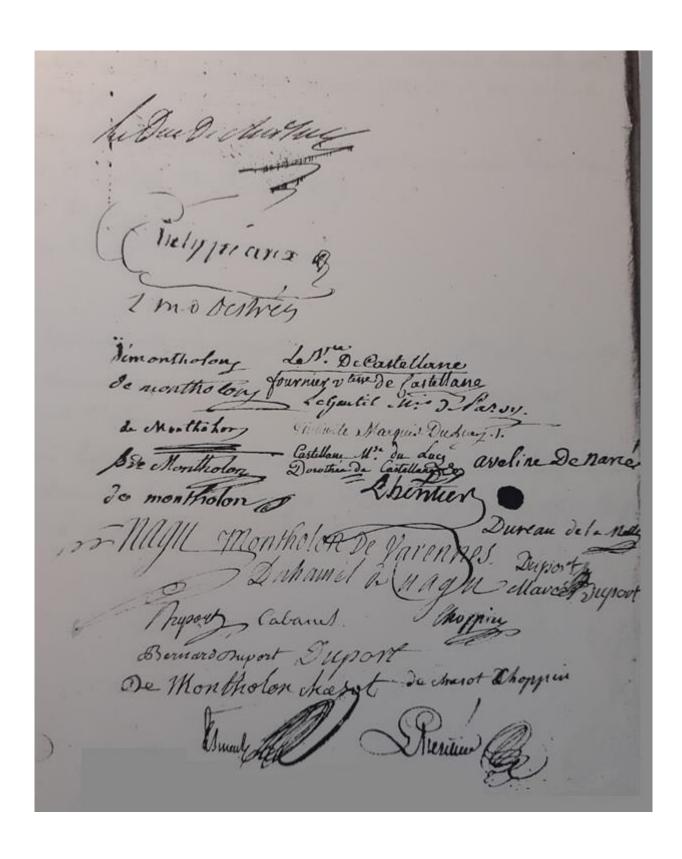
Madame la vicomtesse de Castellane, cousine germaine paternelle,

Monsieur le marquis et Madame la marquise Du Luc, elle cousine,

Mademoiselle de Castellane, cousine,

Jacques Thomas L'héritier, écuyer, conseiller honoraire des deux conseils supérieurs de Saint Domingue, député de ladite colonie et secrétaire du roi, ami





Quelques-uns des articles du contrat :

Communs en biens selon la coutume de Paris

Fournier de la Chapelle constitue 110 000 francs de dot à sa fille : 50 000 payables en France et en argent de France comptant la veille du mariage, 10 000 dans le courant de 1768, 50 000 le 1<sup>er</sup> juillet 1768 ; la première partie sera payée, par Tourton et Baur, banquiers à Paris, sur mandement de Mr Luker.

« Au moyen de l'assurance accordée par Sa Majesté de 6 000 livres par an en considération dudit futur mariage pour subvenir au douaire de la dite demoiselle future épouse, le dit seigneur futur époux a doué et doüe la dite demoiselle future épouse de six mille livres de rente viagère et douaire préfix [...] »

#### Mariage à Saint Malo

C'est à Saint Malo que sera célébré le mariage, le 3 décembre 1766, entre

Messire Nicolas de MONTHOLON chevalier conseiller du roi en tous ses conseils, premier président du parlement, comptes, aides et finances de Metz, âgé de 30 ans, fils de Messire Pierre de Montholon, chevalier, ancien officier des vaisseaux du Roi, et de feue dame Marguerite BARON, originaire de la paroisse Saint Paul, ville et diocèse de Paris, domicilié de la paroisse de St Victor de Metz, et

Demoiselle Marguerite Charlotte Laurence FOURNIER de LA CHAPELLE, âgée de 23 ans, fille de Messire Charles Fournier de la Chapelle, écuyer, ancien procureur général, conseiller honoraire des deux conseils souverain et supérieur du Port au Prince et du Cap Français en l'isle de St Domingue, y domicilié, et de fait de cette ville.

Mariage en présence et du consentement de Messire Pierre de Montholon, père de l'épouse,

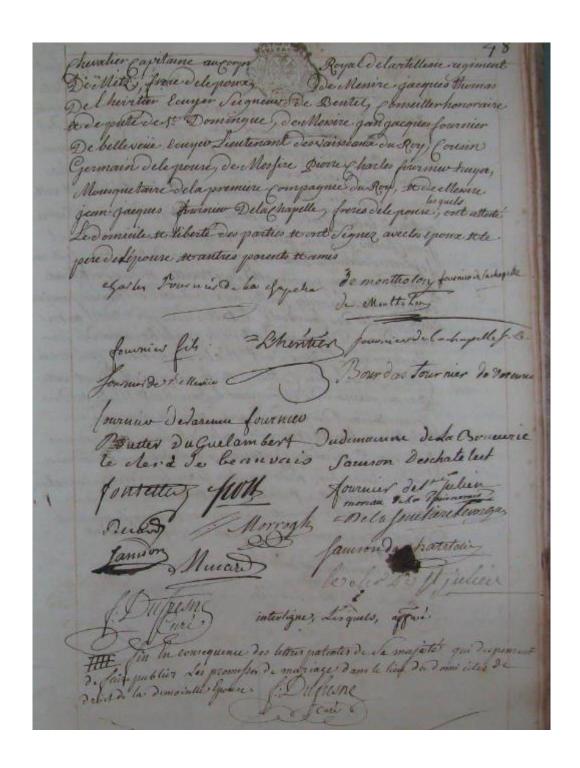
comme aussi en présence de

Messire François de Montholon, chevalier capitaine au corps royal d'artillerie régiment de Metz, frère de l'époux,

Messire Jacques Thomas de L'héritier, écuyer seigneur de Bentel, conseiller honoraire et député de St Domingue,

Messire Jean Jacques Fournier de Bellevue écuyer lieutenant des vaisseaux du Toy, cousin germain de l'épouse

Messire Pierre Charles Fournier écuyer mousquetaire de la première compagnie du Roy, et Messire Jean Jacques Fournier de la Chapelle, frères de l'épouse, et autres parents et amis



#### Que sont-ils devenus?

Marguerite Charlotte Laurence FOURNIER de LA CHAPELLE est décédée le 4 décembre 1788 en son hôtel, boulevard Montmartre, ayant rédigé le 10 octobre 1787 à Rosny un testament olographe, déposé le 10 décembre 1788 chez Me Coupy à Paris 3. Son mari est alors dit ancien président des parlements de Metz et de Rouen, conseiller d'Etat. Il mourra à Paris le 15 mai 1809 4.

Ils avaient eu au moins trois enfants, dont deux morts dans l'enfance : Agathe 1770-1773, Alphonse Charles 1774-1775.

Seule l'aînée survécut, Marie Adélaïde, née à Paris, baptisée en l'église Saint Paul le 11 novembre 1767, qui mourut le 9 janvier 1848 à Mâcon (Saône et Loire, 71), ayant eu deux filles de son mari, Louis Marie Jacques Almaric de NARBONNE-LARA. Mariage le 16 avril 1782 (elle avait 14 ans) en la chapelle de l'hôtel de Nesle, paroisse Saint Sulpice <sup>5</sup>

<u>Lire un autre article</u>

<u>Page d'accueil</u>

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Y 11606 et voir Y 51173A (<a href="https://www.geneanet.org/archives/registres/view/18252/406">https://www.geneanet.org/archives/registres/view/18252/406</a>) ; Y 5174B (<a href="https://www.geneanet.org/archives/registres/view/13489/775">https://www.geneanet.org/archives/registres/view/13489/775</a>).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> xtournier sur Geneanet.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Françoise Beaudouin, 1443, et autres sur Geneanet.